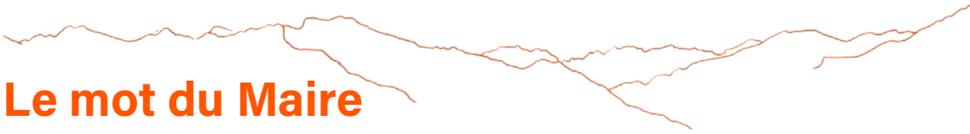


2022



Les Échos
de Jausiers



Le mot du Maire

Nous sommes le 1^{er} décembre 2021,

Bonjour à tous

D'abord je veux vous dire tout le plaisir que j'éprouve à communiquer avec vous à travers cet éditorial qui revient chaque année, à la même époque, en période de fêtes.

C'est un moyen « littéraire » de vous saluer tous, en cette fin d'année 2021, en ce début d'année 2022, de communiquer avec vous tous à une période où chacun peut se poser quelques minutes pour parcourir notre Échos de Jausiers; un bon moyen pour faire un bilan, en quelque sorte, une étape qui permet de prendre un peu de recul sur l'année écoulée, une réflexion sur l'année à venir.

Nous avons inscrit à notre programme notre volonté, et la mienne en premier lieu, d'entretenir une relation de confiance et de bienveillance réciproques au sein de notre collectivité. Je sais, en tous cas de mon côté, que c'est cet état d'esprit qui anime chacune de mes journées consacrées à la Mairie. Je tiens beaucoup à cette relation parce que, j'en suis certain, aujourd'hui plus que jamais, c'est un devoir pour un élu d'une petite commune comme la nôtre d'organiser sa collectivité dans un tel climat de simplicité, de confiance, de respect.

Pour en terminer sur ce point, si j'ai un regret, un seul, c'est celui de ne pouvoir consacrer plus de temps à chacun d'entre vous! J'ai d'ailleurs décidé que tous les lundis je dédierai la matinée à recevoir, à entendre tous ceux qui le souhaitent, dans la

Mairie, ou bien chez eux, s'ils le préfèrent.

Cette année s'est donc écoulée dans une ambiance studieuse, l'équipe municipale s'appropriant petit à petit et le budget qui s'élabore au premier trimestre, et les réalisations qui s'ensuivent; je constate avec tous ceux qui travaillent avec moi que chaque dossier demande du temps, chaque réalisation s'inscrivant dans le temps long, ce qui demande beaucoup de persévérance.

J'ai fait un point récemment des dossiers en cours, et nous essayons de caler des journées pour faire une situation de leur avancement. À ce jour une bonne quarantaine de sujets, cela va de l'insonorisation de la cantine, à l'utilisation du bâtiment de la Reine des Alpes, libéré par le transfert de la crèche; de la reprise de tous les réseaux sur les Sanières, au choix du goudronnage des routes; du plan de prévention des risques naturels, à la révision prochaine du plan local d'urbanisme; de la mise en œuvre du captage eau potable de Breissand, au changement de 620 m de conduite forcée pour la microcentrale de la Murette; on nous interpelle sur le positionnement des containers à ordures ménagères, qu'il faudrait peut-être modifier, mais aussi au sujet des bâtiments de la commune : gendarmerie, église, écoles, appartements sur lesquels un entretien constant s'impose. À nous de mettre à jour les conventions de pâturage avec les éleveurs, à nous également de formaliser les différents échanges de terrains, les différentes ventes, les achats de biens.

Avec l'échéance de 2024 pour le contrat de redynamisation des biens militaires cédés en 2009, avec un enjeu de plus de 1 million d'euros, nous devons mener de pair le permis d'aménager validé sur le site de Breissand et la valorisation des terrains et fortifications de Restefond.

Beaucoup de choses très intéressantes à traiter, qui demandent une expertise qui nous fait parfois défaut. À ce sujet j'envisage très prochainement le recrutement d'un personnel ultra qualifié qui nous accompagne tout au long de l'année dans ces réalisations.

Un dossier comme le plan de prévention des risques naturels, par exemple - plan imposé par l'État - associé au traitement des confluences Ubaye/torrent d'Abriès/riou-Versant, va conditionner largement le développement de notre commune, bien au-delà du plan local d'urbanisme, qui lui-même s'inscrit dans des contraintes paysagères, environnementales et financières, avec à la clef les enjeux pour chacun d'entre nous que l'on imagine bien volontiers. Cette interdépendance de certains dossiers, placés sous l'autorité des services de l'État, complique singulièrement l'avancement des choses; je peux le dire en connaissance de cause, maintenant : il faut beaucoup, beaucoup de patience pour aborder et faire avancer, et puis finaliser certains dossiers, dans une commune !

Pour l'anecdote : renouvellement d'exploitation de la microcentrale de la Murette, beaucoup de réunions passées et à venir, et à ce jour 23 kg de dossiers expédiés et attendus par l'Administration !

Nous sommes impliqués dans ces missions

à 100%, et j'ai la chance d'être bien entouré; je voulais avec ces quelques lignes vous faire partager notre quotidien, vous rappeler combien notre mission s'inscrit dans l'intérêt général de la collectivité. Nous avons la charge d'une commune de grande superficie, des bâtiments, des ouvrages militaires, des sites privilégiés, un réseau de routes et de pistes bien développé; nous avons un potentiel agricole, touristique et même culturel dynamique, nous disposons d'une trésorerie confortable et nous sommes une équipe municipale volontaire et motivée : à nous de faire, à nous de travailler avec vous tous pour le développement de Jausiers.

À ma suite les adjoints, les conseillers vont présenter dans ce journal les sujets qui les passionnent, les domaines dans lesquels ils s'investissent; je veux en ce moment les remercier, comme je tiens à remercier l'ensemble du personnel administratif et technique, ainsi que l'ensemble des services de l'État qui nous entourent.

La fin de l'année 2021 approche; je voudrais saluer toutes celles et ceux qui nous ont quitté au cours de l'année écoulée; j'ai une pensée affectueuse pour l'ensemble des familles historiques de notre village et pour tous ceux qui nous ont rejoint, ceux qui ont fait la démarche de s'intégrer à notre collectivité, et ils sont nombreux; je fais le vœu que l'année à venir nous rassemble tous, avec l'esprit de simplicité, de naturel et de gentillesse qui caractérise notre commune de Jausiers.

Bonne année 2022 à tous !

Jacques FORTOUL
Maire de Jausiers

À propos du personnel communal

Tout d'abord une pensée émue pour notre cher Raymond, qui a accompagné la Mairie de Jausiers pendant de très longues années. La nombreuse assistance lors de ses funérailles témoignait du respect que chacun lui accordait. Il comptait énormément pour beaucoup d'entre nous.

Cette année des changements importants ont eu lieu au sein du personnel :

Régine Manfredi a fait valoir ses droits à la retraite, après une quarantaine d'années passées parmi nous : elle a gravi au cours de sa carrière tous les échelons administratifs, pour terminer secrétaire générale : une belle carrière !

Corine Borelli va nous quitter bientôt, elle aussi ; comme Régine elle a fait la totalité sa carrière au sein de la commune de Jausiers ; elle aussi a eu un rôle décisif dans la continuité du fonctionnement de notre collectivité.

Isabelle Delénat a été titularisée au 1^{er} octobre, après 2 années de présence dans l'équipe; elle prend le poste de secrétaire générale, en remplacement de Régine. C'est une lourde responsabilité.

Nancy Cuadra Tejeda, arrivée en fin d'année 2020, détachée de la mairie de Val d'Oronaye, va intégrer officiellement notre équipe administrative au 1^{er} janvier ; c'est elle qui vous accueille à la réception, qui vous guide dans vos démarches.

Matthias Dupuy, en chargé de mission sur le Plan Alimentaire Territorial, est contractuel parmi nous depuis cette année avec

un poste financé par plusieurs organismes d'État.

Au premier janvier nous allons accueillir Alisson Hurez ; nous l'avons sélectionnée parmi une dizaine de candidatures, avec une fiche de poste particulièrement orientée urbanisme ; elle dispose d'un bagage important acquis depuis une quinzaine d'années à la mairie de Montclar (Alpes-de-Haute-Provence).

Je l'ai déjà évoqué : je souhaite que nous recrutions dans les prochains mois un directeur de projets qui devra être ultra qualifié afin de porter avec nous les nombreux dossiers techniques qui voient le jour à Jausiers ; à son niveau il devra chapeauter les affaires en cours, tant sur le plan administratif que sur l'aspect technique de terrain.

Sans oublier, bien entendu, l'ensemble du personnel communal qui travaille à l'école, à la cantine, aux services techniques et administratifs que je n'ai pas précédemment cités. À tous, je souhaite une excellente année 2022.

À propos des membres du conseil municipal :

Leur départ, leur démission, a été difficile pour moi et pour nous tous, au sein du conseil.

C'était leur décision, et elle était tout à fait recevable, ils s'en sont expliqués devant nous tous : Sébastien Bagnis, puis Joël Valentin ont choisi de quitter notre équipe au cours de l'été pour des raisons personnelles.

Sophie Mèche, qui était suppléante, a donc logiquement intégré notre Conseil ; il faut préciser qu'elle suivait systématiquement nos réunions ; elle a aussitôt pris en charge plusieurs commissions qui lui tenaient à cœur.

Je renouvelle mes encouragements, mes félicitations et mes remerciements à tous les membres du conseil municipal ; sans eux, rien de possible !

Jacques FORTOUL

Nos finances

Le conseil municipal dans sa séance du 24 février 2021 avait approuvé les comptes administratifs 2020 et l'affectation des résultats. Vote des budgets 2021 en séance du 24 Mars 2021.

Nos Budgets 2021

Sections	Budget Principal + Décisions Modificatives	Eau Potable	Zone de loisirs + Décision Modificative
Fonctionnement	3 806 949,58 €	119 051,23 €	78 902,49 €
Investissement	2 867 348,42 €	424 723,29 €	61 276 ,81 €

La livraison du bâtiment de « La crèche » est effective depuis fin août. Le coût global de cet investissement est de 1 184 722.00 TTC. Ce projet d'envergure a été financé en partenariat avec :

État : 367 555.00€ , **Région SUD** Provence-Alpes-Côte-d'Azur : 200 000.00€

Caisse d'Allocations Familiales (Alpes-de-Haute-Provence) : 300 000.00€

D'autres projets sont déjà en cours

- Le Plan Alimentaire Territorial de la commune de Jausiers a été retenu avec un soutien financier de l'État à hauteur de 70 000€ TTC (subvention d'investissement), nous avons perçu un acompte reçu de 17 500€, dans le cadre du « Plan de relance ». Le poste du chargé de mission est subventionné.

- Au printemps prochain débiteront les travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux sur les hameaux des Sanières. Ce projet d'envergure concerne la reprise du réseau d'eau potable et d'assainissement, la création d'un collecteur d'eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux secs dont le montant global est estimé à 2 081 213,80€ HT.

La CCVUSP prend en charge l'assainissement dont elle a la compétence.

Ce dossier est positionné sur différents programmes de partenariat ciblés en fonction de leurs domaines d'applications.

**Prenez bien soin de vous
Bonne année 2022 à tous**

Jacques PELLOUX

Hydroélectricité

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas... Alors que nous avons vécu une année exceptionnelle en 2020 hydrauliquement parlant, cette année 2021 est très faible d'un point de vue production (-30% de productible par rapport à la moyenne).

Les faibles précipitations de la fin d'année 2020 ont eu un impact sur les premiers mois de l'année 2021, et la tendance est restée identique avec des précipitations faibles tout au long de l'année.

La crue du 10 mai 2021 n'a pas eu d'impact majeur sur les ouvrages, les prises d'eau de la centrale de la Murette ont été mises en sécurité pendant le pic de crue.

Un des gros chantiers de l'année, fût la rénovation de la conduite de Clapouse qui chemine entre la prise d'eau sur le Torrent de Restefond et le dessableur de la Chalanette. La conduite datant de 40 ans était en très mauvais état et ne permettait plus d'entonner la totalité du débit. Environ 510 mètres linéaires ont été changés en fonte renforcée.

Ce chantier d'un budget de 200000€ TTC a été réalisé par la SACTP Olivero supervisé par la société Hydrowatt.

Une nouvelle campagne de réparation des joints de la conduite d'amenée en béton des Sagnes a été lancée pour récupérer le débit maximal de dérivation. Une zone a été traitée par la société BALP TP en octobre.

Trois ruptures de conduites sont venues perturber l'exploitation. La conduite d'Abriès a été impactée deux fois dans le

même secteur (Hubac) et la conduite des Mats au niveau des Tourrets. La rapidité des sociétés (Lombard TP, PAC, SACTP Olivero) a permis de réparer en quelques jours et de minimiser les pertes d'exploitation.

Le dossier de renouvellement d'autorisation de la centrale de la Murette (autorisation préfectorale arrivant à terme en 2023) a été déposé fin mars à la DDT.

Nous sommes dans l'attente d'un retour de la DDT pour mettre en place les dispositifs d'aménagements proposés (reprise de la prise d'Abriès, améliorations des prises de Clapouse et Terre Pleine, mise en conformité des prélèvements) en rapport aux nouvelles directives loi sur l'eau.

Le marché public pour le changement du transformateur de la Murette a été publié mi-novembre pour un chantier courant 2022. Ce transformateur de 1981 est en fin de vie, il n'a pas chômé fonctionnant sans cesse depuis 40 ans....

L'année 2022 s'annonce encore bien chargée en entretien et rénovation.

Cécile DUNAND

Groupe Unite Hydrowatt
Chef de Région

Référents de secteur

Avec la mairie, nous avons souhaité, mettre en place des référents de secteur en vue d'améliorer la communication avec les habitants du village.

Je rappelle brièvement le principe.

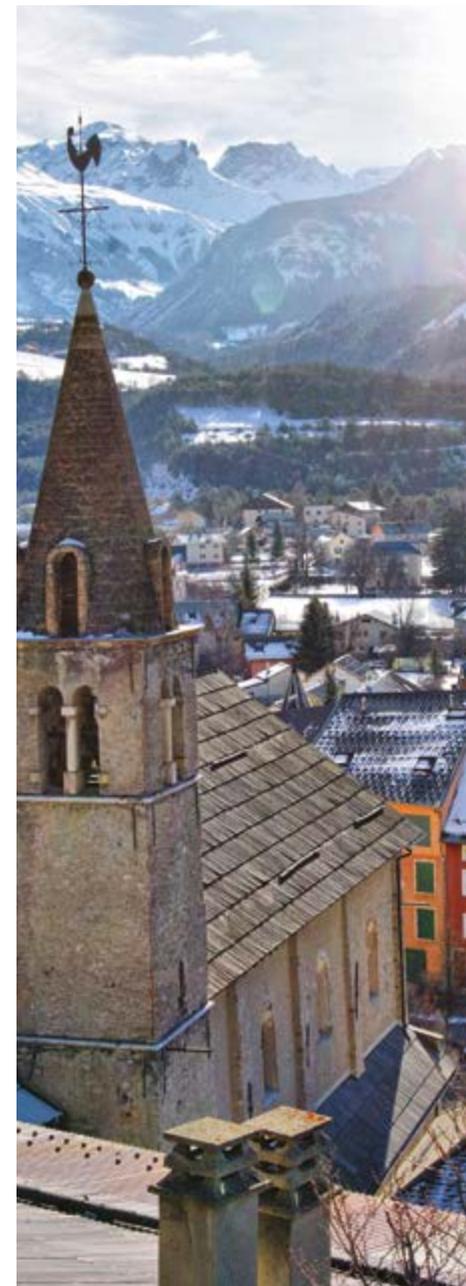
C'est un, voire deux citoyens (citoyennes) volontaires, résidant à l'année, élus par les habitants du quartier. Son rôle principal tient dans la collecte et la diffusion de l'information relative à son quartier. Il est tenu au courant par la mairie des projets qui touchent son quartier et de leur suivi. De même, il transmet à celle-ci les doléances, suggestions ou initiatives citoyennes des résidents.

Les référents ne sont pas des médiateurs en charge de résoudre les conflits de voisinage. Pour éviter la suspicion de conflit d'intérêt, ce ne peut être un élu ou un employé communal.

À ce jour, nous sommes allés à la rencontre d'un groupe de résidents intéressés par ce projet. Un référent et son suppléant ont été désignés par ce groupe. Nous cheminons pour affiner le principe. Mais celui-ci ne saurait être complètement satisfaisant s'il n'arrivait pas à s'étendre sur d'autres secteurs de la commune.

Si vous êtes intéressé ou si vous voulez avoir plus de renseignements vous trouverez plus de détails sur le site de la mairie, et vous pouvez aussi me contacter par mail : contact@jausiers.fr.

Alain ROBIDOU



Services techniques

En premier, tous mes vœux pour cette nouvelle année dans cette période si pleine d'inconnus. Peut-être aurez-vous remarqué que grâce aux services techniques de la commune, une grande quantité de travaux ont été réalisés dans chacun des hameaux des Sanières, de la Frache, de Lans et dans le cœur de la commune. Travaux d'entretien de toutes sortes, même si parfois ces travaux ne sont pas visibles, ils apportent partout un mieux pour nos écoles, pour le plan d'eau, pour l'accès aux Sagnes, aux montagnes pastorales, pour les logements communaux (petites réparations diverses).

D'autre part, des orages multiples au printemps ont mobilisé les engins communaux sur la route de Restefond, au torrent de la Frache et plus particulièrement sur la piste d'accès au village de l'Hubac. Le réseau routier de la commune est vaste il demande donc une importante surveillance couplée de l'entretien nécessaire tout au long de l'année. Par respect pour

l'environnement mais aussi afin de traiter au mieux nos routes, cette année encore, nous utiliserons le mélange de sel, de suc de betterave et de sable. Peut-être même, aurons-nous le temps de finir les élagages nécessaires le long des routes d'accès afin de laisser le soleil nous aider pour le dégel. Cette année, vous remarquerez le soin apporté aux illuminations de Noël, travail du personnel technique, de Christiane et Sarah ; les commerçants participent également à la mise en place de décorations et sapins. Merci à tous pour votre implication.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année en accompagnant les associations et les services techniques. Grâce à vous, les festivités se déroulent sans encombre.

Je souhaite à toutes et à tous
un très bel hiver.

Michel FORTOUL



Parc de loisir de Siguret



Avec plus de 19 600 entrées, le plan d'eau a connu, cette année encore, un joli succès. Le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet accompagné d'une soirée dansante a officiellement lancé cette saison. Ubayens ou vacanciers, en famille, entre amis ou en groupe, petits et grands sont venus profiter des lieux.

Des travaux ont été réalisés au printemps, notamment au niveau des évacuations pour une meilleure gestion de la qualité de l'eau en cas d'orage. Nous allons continuer les aménagements et l'entretien régulier dans les mois à venir pour que ce lieu reste

un atout touristique majeur de notre territoire.

En septembre, comme en 2020, un groupe de motards de l'Alpes Moto Festival est venu s'entraîner sur la zone de loisirs, tester les nouvelles bécanes et leur maniabilité. Puis ce fût au tour de Bonette Expérience d'investir les lieux les 11 et 12 septembre accueillant tout un panel d'activités et d'associations au cœur de ce cadre unique. Ces manifestations seront normalement à nouveau présentes en 2022 et nous en sommes ravis.

Bénédicte RICAUD

Médiathèque, réseau des Colporteurs

Toute l'équipe de la médiathèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

2021 malgré les aléas dûs au confinement, nous avons pu maintenir nos permanences qui ont été quelques peu modifiées. Les contraintes sanitaires imposées sont toujours d'actualité.

Nous avons mis en place de nouveaux horaires et jours d'ouverture à savoir les lundis et mercredis de 16h à 18h (en juillet et août décalés de 17h à 19h), les vendredis de 17h à 19h et un samedi sur deux de 14h à 16h.

Les vendredis Benoît propose des animations « foire aux questions multimédias » et des ateliers numériques personnalisés notamment l'utilisation du portail des colporteurs.

Nous vous rappelons que les livres sont prêtés et de nombreux ouvrages sont à votre disposition ; il y en a pour tous les goûts, romans, romans policiers, documentaires, BD, albums, ... Amenez vos enfants, un espace leur est spécialement réservé. Des réservations peuvent être effectuées directement sur les sites des autres médiathèques du réseau et seront déposées dans notre médiathèque pour vous être remises.

Durant l'année, des expositions et animations ont été proposées au sein de notre structure : - « Le refuge de Jérôme » d'octobre 2020 à janvier 2021 - « Exoplanète » de juin à septembre 2021 - « Systèmes

solaires par milliers » par Yohan Archambaud - « Histoires à dormir debout - la truite qui voulait voir la mer » par Chantal Farfalini et Annie Pinson le 29/10 (leurs deux livres de contes sont à votre disposition).

Nous avons vu avec regret le départ d'une de nos ferventes bénévoles et animatrices Liliane Mathieu le 27 mai pour une autre commune dans laquelle nous sommes persuadés qu'elle trouvera sa place et mettra ses connaissances et sa disponibilité auprès d'autres lecteurs. Nous avons accueilli avec joie une nouvelle venue dans nos bénévoles Lydie Viret qui assure déjà des permanences.

Notre souhait pour 2022 : que cette nouvelle année nous permette l'organisation de manifestations, animations et expositions afin de vous retrouver et de passer de bons moments tous ensemble.

« Je crois que la lecture est une chose extraordinaire, parce que ça nous permet de vivre plus de vies que celle que nous vivons nous même, on peut avoir l'expérience de beaucoup de réalités ». *Stephen King*

L'équipe de la Médiathèque
www.mediathèques-ubaye.net/accueil/jausiers

EHPAD

L'année 2021 a été une année difficile pour toutes les familles touchées par la pandémie ; nous leur exprimons toute notre sympathie.

Cependant, notons la spectaculaire renaissance de l'hôpital qui devient une belle maison de retraite, comme celles que l'on espère trouver lorsque le besoin s'en fait sentir... Surprenant positivement les autorités de l'Agence régionale de santé et du Conseil départemental, le nouveau bâtiment qui nous a été livré fin juin apporte un confort hôtelier remarquable et une grande facilité d'intervention pour tout le personnel.

L'ancien hôpital qui abritait aussi la maternité (où certains de nos anciens ont vu le jour) a été démoli. Les aménagements du parking visiteurs, des espaces verts et de la route périphérique restent en attente.

Au printemps 2022, nous vous donnerons rendez-vous pour une inauguration mais aussi une journée « portes-ouvertes » avec passe sanitaire, bien sûr...

Alain KRUMENAKER
Directeur



Repas de Noël des aînés de Jausiers

Cette année, dans un élan de convivialité, il avait été décidé de remettre en place le repas des Aînés. A l'approche de la date du dit repas, l'évolution des conditions sanitaires s'avérant inquiétantes, il a été décidé de reporter ce rassemblement au printemps. Nous ne manquerons pas de vous communiquer la date lorsqu'elle aura été choisie.

L'équipe municipale



Jacques Fortoul
Maire - Conseiller
Communautaire
Vice-Président
CCVUSP



Jacques Pelloux
1^{er} Adjoint au
Maire - Conseiller
Communautaire



Chloé Occelli
2^e Adjointe au
Maire - Conseillère
Communautaire



Michel Fortoul
3^e Adjoint au Maire



Bénédicte Ricaud
4^e Adjointe au Maire



Bernard Bisiaux
Conseiller municipal



Marie-Simone Forgeors
Conseillère municipale



Christiane Petetin
Conseillère municipale



Alain Robidou
Conseiller municipal



Valéry Delvoix
Conseiller municipal



Caroline Delhorme
Conseillère municipale



Sophie Meche
Conseillère municipale



Sarah Zumtangwald
Conseillère municipale



Nelly Mathieu
Conseillère municipale



Patrimoine

Le patrimoine communal est l'affaire de tous. Il faut être vigilant tant pour sa conservation, sa sauvegarde, sa mise en valeur, dans le respect de la transmission de nos anciens. Nous sommes tous des passeurs de patrimoine.

Voici quelques exemples des actions menées cette année par la municipalité :

Église Saint Nicolas de Myre

Classée Monument Historique le 11 janvier 1921, ces 100 ans de classement nous confirment la reconnaissance de ce patrimoine au niveau national. Grâce au concours des conservateurs de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les documents actant ce classement sont maintenant en notre possession.

L'aventure de la restauration continue! En effet nous travaillons sur la prochaine tranche de travaux estimée à 529 553 € qui consistera à ôter toutes les dalles de bétons situées dans l'édifice et à reprendre des décors intérieurs. De la poussière et du travail en perspective.

Cimetières

Depuis la fin du mois d'octobre les trois cimetières communaux sont ouverts de 9h à 17h. Cette restriction fait suite aux vols d'objets d'art installés sur des tombes remarquables. Des pots à feux en marbre de Carrare ou pierre de la Chapelue ont fait le bonheur de certains, malgré leur volume et leur poids.

Depuis le début de l'année, la procédure de reprise des concessions en état d'abandon sur le cimetière du Chastel est achevée. Quarante-six emplacements sont devenus communaux, dont huit avec des tombes remarquables. Ces chapelles et autres constructions seront réemployées en y installant des ossuaires, columbariums, cavurnes, sans oublier une opération de sauvegarde de ces bâtiments très particuliers qui font partie intégrante de notre patrimoine.

Le fort de Restefond - 1893-1913

Ce fort fait partie intégrante du Système défensif de la vallée de l'Ubaye, plus connu sous le nom de barrage de Restefond. Son positionnement stratégique, au sommet d'une butte, pour mieux surveiller les alentours, résulte d'une volonté militaire d'adaptation des constructions en milieu montagnard. Les travaux de sauvegarde du mur d'enceinte, situé en bordure de route, débiteront dès que les conditions météorologiques le permettront. Cette première phase de travaux sera suivie de la reprise de la toiture, dès l'année suivante.

Avec cette restauration, toutes les fortifications du massif de Restefond, seront en bonne place pour un projet de tourisme de mémoire militaire.

Chapelles Saint Pierre aux Liens et Saint Jacques le Mineur

Le dynamisme des habitants des quartiers des Buissons et du Serret n'est plus à dé-

montrer. Grâce à leurs interventions ces chapelles sont entièrement restaurées et ouvertes !

Ce partenariat « Commune / bonnes volontés » en matière de prise en charge de travaux pour des bâtiments communaux est de très bon augure. Dans d'autres quartiers, des habitants sont prêts à intervenir dans leur chapelle, afin de leur redonner le faste d'antan. Merci !

Côté archéologie

Lors du recalibrage de la piste des Sagnes, une cavité est apparue. Nous avons contacté le service d'archéologie de la DRAC PACA, pour avis.

Après sa visite, cette cavité a été rebouchée, car elle ne représentait pas d'intérêt.

Cette expérience nous a rappelé que le territoire communal est protégé depuis 2015 par un arrêté préfectoral. Ces zones de présomption de prescription archéologique font parties intégrantes du Plan Local d'Urbanisme.

« Tout groupe humain, famille, cité ou nation, oublieux de ses ancêtres et insoucieux de son histoire quelque modeste qu'elle soit, n'est qu'un troupeau passant et paissant ».

François Arnaud

Sophie MECHE & Agnès SICARD



L'agriculture et le Projet alimentaire territorial

• Les cabanes pastorales sont des outils indispensables au travail des agriculteurs, des bergers et plus largement au pastoralisme sur notre commune. C'est pour cette raison, que la restauration des cabanes se poursuit en partenariat avec le CERPAM. En 2022, nous espérons que la remise en état de la Cabane des Douaniers aboutira après avoir accusé du retard.

• La sécheresse de cet été, a demandé de mettre en place des tours de rôles pour l'utilisation de l'aspersion par les agriculteurs. Cela a permis de maintenir les réseaux en eau.

• Nous vous rappelons que la gestion de l'eau est l'affaire de tous : agriculteurs, privés et autres professionnels. Nous faisons appel au bon sens de chacun pour l'utiliser à bon escient.

• La commune de Jausiers est porteuse d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui s'est vu attribué la reconnaissance officielle de niveau 1 PAT émergent par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les objectifs sont de valoriser l'agriculture de notre territoire, développer les circuits courts, répondre aux exigences de la loi EGALIM sur la restauration des cantines collectives, favoriser le lien social au travers d'un sujet qui nous concerne tous « l'alimentation ». Pour y parvenir, Matthias Dupuy a été recruté au sein de la mairie pour mener à bien ces missions. Dans ce cadre, vous avez été

plus de 130 foyers à répondre au questionnaire « Quelle place à l'alimentation locale dans vos assiettes » et nos agriculteurs ont également pu échanger sur ce sujet. Les informations récoltées ont permis l'élaboration du diagnostic alimentaire. Vous pourrez très prochainement retrouver ces informations sur le site internet de la mairie. Suite à cela, deux principaux axes de travail ont été privilégiés. Un travail en étroite collaboration avec la Résidence Sainte Anne sur la restauration collective a été initié ainsi qu'une réflexion autour du maraîchage.

Chloé OCCELLI

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez de vous installer à Jausiers? Nous vous souhaitons la bienvenue !

Si tel est le cas n'hésitez pas à nous rencontrer. Nous vous accueillerons en mairie et répondrons à toutes vos questions et vous accompagnerons dans vos démarches.

Les jours et horaires d'ouvertures de la mairie sont sur le site www.jausiers.fr

Pour nos enfants

La démographie de notre village est dans une bonne dynamique. Les effectifs de l'ensemble des structures associatives et de l'école communale sont en progression. Ce sont des signaux forts et encourageants pour la vie et l'économie de notre village.

Cette année a été marquée par l'inauguration, le 23 septembre, du nouveau bâtiment accueillant la crèche associative « Les Marmottes ». C'est un très bel outil de travail pour l'association et un cadre d'accueil très sécurisant pour les familles qui souhaitent y voir grandir leurs enfants. La structure accueille aujourd'hui 20 enfants contre 16 dans les anciens locaux.

Notre attention se porte à présent sur l'association Vivre Jeune, qui accueille les enfants dans les locaux du restaurant scolaire et de l'école depuis le début de la crise sanitaire pour des raisons d'organisation et d'espace. Nous allons mener une réflexion

conjointement avec eux pour définir leurs besoins et repenser les locaux d'accueil.

Nos enfants de l'école ont travaillé tout au long de l'année sur la création de jardins pédagogiques (construction des jardinières, semis, plantations, entretiens, et dégustation des légumes, compost). Vous avez pu retrouver certaines de ces jardinières dans le centre-ville. Vous pouvez participer au projet des enfants en les entretenant durant l'été (arrosage, enlever les gourmands aux pieds de tomates, ...) mais aussi pour les déguster. Ce projet est reconduit l'année prochaine.

Merci aux enfants et aux maîtresses pour ce superbe projet.

Deux moniteurs VTT de l'association SpadTribu, dans le cadre du dispositif « Savoir rouler à Vélo » (financé conjointement par la Mairie et l'association Spad Tribu) ont initié les écoliers de CM1 et CM2 à la conduite et la vigilance à vélo.

Côté bâtiment, toutes les fenêtres et portes-fenêtres vieillissantes de l'école maternelle ont été remplacées pour assurer un meilleur confort thermique à nos enfants.

Chloé Ocelli



Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale, relais social et humain, mis en place par la commune est à l'écoute de sa population.

Il se réunit régulièrement et spontanément si un besoin se fait sentir pour secours à personnes, aides alimentaires...

L'assistance sociale de secteur, Virginie Collomb, participe à chaque réunion.

Si vous souhaitez la rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au centre médico-social au 04 92 81 12 37.

Pendant les périodes d'interruption du service de transport régulier organisé par la CCVUSP nous avons prolongé la mise place d'un service de navette gratuit, tous les mercredis et également pour la foire de la Saint-Michel.

La large fréquentation a permis à de très nombreuses personnes d'honorer leurs

rendez-vous médicaux, administratifs...

Durant les congés annuels de la boulangerie du village, le CCAS a démarché un boulanger ambulant afin que les villageois ne restent pas sans pain.

En collaboration avec ASEPT PACA (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires PACA), association qui regroupe les caisses de la MSA du RSI de la CARSAT, nous aurons le plaisir en 2022 de vous proposer divers ateliers : relaxation, bien-être, mémoire, équilibre, nutrition....

Ces ateliers auront lieu sur notre commune et seront animés par des professionnels. Ils seront entièrement gratuits

Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien, voilà ce que vous trouverez dans ces ateliers !

Renseignez-vous auprès de votre CCAS à l'accueil de la mairie.

Christiane PETETIN

La Maison des associations

Ouverte depuis le 6 septembre, la Maison des associations est à la disposition des structures (une convention avec la mairie est nécessaire) souhaitant bénéficier des locaux.

Elle est ouverte aux associations mais aussi à l'antenne de l'École Artistique de l'Ubaye qui y dispense des cours de musique : piano, violon, ...

L'antenne de la Maison France Service s'installe provisoirement à la médiathèque de Jausiers tous les jeudis de 9h00 à 12h00 en attendant son installation définitive dans la Maison des associations dès que le réseau téléphonique sera opérationnel (délais annoncés 6 à 9 mois).

Chloé OCCELLI

BOUTIQUES

Nous tenons à remercier tous les commerçants et artisans installés ici depuis plus ou moins longtemps pour leur professionnalisme et leur disponibilité ; ils sont un atout considérable pour notre commune.

Comme nous l'avons dit dans notre dernière édition, la municipalité, avec la collaboration de la plateforme Initiative a permis l'ouverture d'un premier commerce de prêt à porter en décembre dernier, **SAND IN MY CLOTHES** vous propose tout au long de l'année un grand choix de vêtements, chaussures et accessoires... Merci Éva !

Au cours de l'année 2021 trois autres boutiques ont ouvert leurs portes ; un atelier

de **MAROQUINERIE**, un salon de **TA-TOUAGE** et une **RÉFLEXOLOGUE/HERBORISTE**. Merci à, Solenn, Will Kent et Caroline de valoriser notre village déjà très envié ; sans oublier Annick et sa nouvelle boutique de phytothérapie.

Ce maillage renforce la structure du réseau économique de notre village et son dynamisme.

Compte tenu de nouveaux porteurs de projet, nous faisons, ici, appel à toute personne possédant un garage, un local... que vous souhaitez rentabiliser ou mettre en valeur avec l'installation de nouveaux artisans ou commerçants. Vous pouvez vous adresser l'accueil de la mairie.

Christiane PETETIN



Communication Projet GIRN 2019-2021

La communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP), a exprimé le souhait de développer la prévention des risques naturels sur le territoire dans le cadre d'un projet GIRN (Gestion Intégrée des Risques Naturels) en collaboration avec les communes.

La mise en œuvre de la GIRN par la CCVUSP a débuté en 2018. Cette démarche a pour vocation d'appréhender les risques naturels de manière globale (de la prévention multirisque à la gestion de crise) sur un territoire cohérent tel qu'un bassin versant. Etant un territoire soumis à une large variété de risques naturels tel que les inondations et les laves torrentielles principalement mais aussi les glissements de terrain, les chutes de blocs, et les avalanches,

la CCVUSP a fait le choix de mettre en place un programme d'action principalement orienté vers le développement de la détection, l'alerte à la population, la prévention des aléas naturels et l'organisation de gestion de crise avec une déclinaison de mission sur ces thématiques :

- Acquisition d'un outil d'alerte au profit des populations locales et touristiques actuellement opérationnel. Basé sur l'inscription volontaire, un prospectus d'information sur l'outil a pu être distribué à l'ensemble de la population de la vallée, l'inscription se fait sur le site de la CCVUSP via le formulaire en ligne à l'adresse suivante : www.ccvusp.fr/telealerte-ubaye.html ou en renvoyant le formulaire papier intégré au prospectus à la mairie.

- Installation de nouveaux capteurs d'aléa. Sur cette action la GIRN œuvre pour la réalisation d'un système d'avertissement local aux crues (SDAL) définie comme suit :

- L'amélioration de la connaissance multirisques sur le territoire
- L'animation d'une politique d'information préventive proactive
- L'amélioration de la gestion de crise communale et intercommunale.

En amont de la démarche les collectivités de la vallée ont mis en œuvre de nombreuses actions ponctuelles pour gérer leurs risques naturels notamment sur l'installation de nouveau système de détections des aléas. L'installation, finalisée en 2021, du système de détection et d'alerte face aux laves torrentielles du torrent des Sanières sur la commune de Jausiers est le dernier dispositif installé dans la vallée. La GIRN intervient aujourd'hui sur ces actions pour centraliser ce réseau de capteurs d'aléa et étendre ce système de détection en se dotant de nouveau système d'alerte dans le cadre de la mise en place du « SDAL Ubaye ».

Rémi BENNAHMIA

téléalerte.))
PAR ciitélécom

Point sur le plan d'aménagement urbain

En partenariat avec les commerçants et la collaboration du cabinet ALTEA nous étudions le réaménagement du cœur de village, ainsi que des entrées sud et nord.

Le but étant d'améliorer le flux piétons, de réaménager et d'optimiser les parkings, de revoir la signalétique ainsi que de sécuriser la traversée du village

L'objectif est également d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

Cet été, la commune de Jausiers a expérimenté la piétonisation temporaire du 01 juin au 30 septembre de la rue Principale. Cette mesure a permis de sécuriser le cœur du village et a encouragé la « flânerie ».

Cela a favorisé la convivialité et le soutien à l'économie de proximité. Cette mesure a été appréciée par les commerçants et les visiteurs.



Rencontre avec les motards

En collaboration avec la Fédération des motards et la gendarmerie, 3 journées « Relais Motards Calmos », ont été organisées, à la rencontre des motards de tout type. Ces actions prônaient une conduite apaisée ainsi que le respect mutuel de tous les usagers. Leur but était de faciliter le partage de la route et la cohabitation avec les riverains, le tout en sensibilisant les motards au respect d'autrui vis-à-vis de la pollution phonique.

Christiane PETETIN

Élections

Pour participer aux scrutins électoraux 2022 vous devez vous inscrire avant le :

• **Vendredi 4 mars** pour l'élection du Président de la République qui se déroulera :

dimanche 10 avril, premier tour,
dimanche 24 avril, second tour.

• **Vendredi 6 mai** pour l'élection des députés qui se déroulera :

dimanche 12 juin, premier tour,
dimanche 19 juin, second tour.

Vous pouvez vous inscrire en ligne en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

ou venir en Mairie avec les documents suivants :

- le formulaire n°12669*02
- une copie d'un justificatif d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

N'hésitez pas à nous contacter.

Changement d'adresse

En cas de changement d'adresse ou de déménagement, nous vous demandons de nous tenir informés, soit :

- par courriel : contact@jausiers.fr
- par courrier : Mairie de Jausiers - square Séola Arnaud - 14 avenue des Mexicains - 04850 Jausiers
- par téléphone : 04 92 81 06 16

ces informations sont essentielles pour :

- nos futurs échanges,
- votre inscription sur la liste électorale,
- votre localisation en cas du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

Direction de publication : Jacques Fortoul.
Photos : Maryna Daniliuk et Agnès Sicard.
Maquette et impression : Atelier zen arcade, Barcelonnette.

Je m'inscris au système d'alerte de la Vallée de l'Ubaye

Pourquoi et comment je m'inscris ?

Vous résidez sur le territoire de la communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) ou vous y travaillez sans y résider et vous souhaitez être alerté en cas de risque naturel, sanitaire ou technologique ?

Dans ce cas, 2 solutions s'offrent à vous :

- **Rendez vous sur le site de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye (CCVUSP) à l'adresse suivante ccvusp.fr rubrique Téléalerte ou flashez le QR Code au dos de ce document** et remplissez le formulaire pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise.

Vous pouvez modifier vos coordonnées à tout moment ou vous désinscrire par vous-même via le formulaire à l'aide de l'adresse courriel et du mot de passe fournis lors de l'inscription.

- **Renseignez le bulletin d'inscription papier, au verso**, et retournez-le à votre mairie.

En cas d'alerte, la mairie de votre commune adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes inscrites sur la plateforme.

Les informations recueillies sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la Vallée de l'Ubaye (CCVUSP).

Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les populations concernées par les risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

Fiche d'inscription

Au service d'alerte de ma Commune



Cette fiche est à envoyer ou à déposer en mairie

Je soussigné (nom en majuscule),

Prénom

Demeurant (adresse)

Code postal/Ville

Souhaite bénéficier du système d'information mis en place par ma commune

POUR ÊTRE ALERTÉ par :

Message vocal :

N° de téléphone n°1 : N° de téléphone n°2 :

N° de téléphone n°3 : N° de téléphone n°4 :

Pour recevoir des SMS :

N° de mobile n°1 : N° de mobile n°2 :

Courriel :

Adresse Courriel 1

Adresse Courriel 2

Fait à le Signature

Informations complémentaires :

Fonction :

Type de destinataire : Particulier Établissement recevant du public

Je souhaite recevoir les alertes : En italien En anglais

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est le délégué RGPD de la CCVUSP, que vous pouvez joindre par courriel à l'adresse suivante : info@ccvusp.fr
Ces données sont collectées afin de vous abonner et vous adresser des alertes à la population. Vos données sont destinées aux services en charge de la diffusion de ces alertes. Elles sont hébergées en environnement hautement sécurisé par son sous-traitant ciitélécom. Les services en charge du support informatique du RGPD de la CCVUSP peuvent également accéder à ces données, aux seules fins de gestion et maintenance informatique.

Les données collectées seront conservées pendant la durée de votre inscription au service.

Conformément à la réglementation applicable* en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel à l'adresse du responsable des traitements indiqués précédemment, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles (info@ccvusp.fr) ou auprès de la CNIL.

Il est rappelé que toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

*Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à partir du 25 mai 2018, dit règlement général sur la protection des données (RGPD)

Je déclare accepter que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées et traitées comme défini ci-dessus.